



# ÉCHOS DU CONSEIL

22 novembre 2017  
Volume 3, numéro 4



## RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2016-2017

Dans le cadre de l'assemblée publique annuelle d'information, le président du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord, M. Denis Miousse, a présenté les faits saillants du rapport annuel de gestion 2016-2017.

Ce rapport fait entre autres état de certaines réalisations, dont l'harmonisation de différents guichets d'accès aux services, l'arrimage avec les communautés autochtones afin d'améliorer la fluidité des services entre organisations, la baisse du nombre de personnes en attente d'hébergement en CHSLD et l'amélioration de l'accès aux services en protection de la jeunesse.

M. Miousse a aussi rappelé divers projets qui ont vu le jour depuis la création du CISSS en 2015 ainsi que certains projets à venir, dont l'aménagement d'une unité satellite d'hémodialyse à l'Hôpital Le Royer de Baie-Comeau et l'agrandissement et le réaménagement de l'urgence de Sept-Îles.

Le rapport annuel de gestion est disponible sur le site Internet du CISSS de la Côte-Nord à l'adresse [www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca](http://www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca) dans la section [Documentation](#).

|   |      |
|---|------|
| Mise à jour de l'organigramme du CISSS de la Côte-Nord    | p. 2 |
| Adoption de la Politique pour un environnement sans fumée | p. 2 |
| Formation d'un comité consultatif à Port-Cartier          | p. 3 |

## RAPPORT 2016-2017 SUR L'APPLICATION DE LA PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES ET L'AMÉLIORATION DES SERVICES

La commissaire aux plaintes et à la qualité des services, Mme Manon Bourgeois, a présenté le rapport 2016-2017 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration des services.

Au cours de l'année, 419 dossiers ont été analysés par la commissaire comparativement à 402 l'année précédente. Plus de 80 % des dossiers ont été traités dans un délai de 45 jours ou moins.

Sur les 225 plaintes reçues en 2016-2017, 71 portaient sur les soins et services dispensés, 54 sur l'accessibilité, 30 sur l'organisation du milieu, 29 sur les relations interpersonnelles, 22 sur les droits particuliers et 18 sur l'aspect financier. Il est possible de consulter le [rapport](#) sur le site Internet du CISSS de la Côte-Nord.

*« Environ 7 dossiers sur 10 (interventions et plaintes) concernent le milieu hospitalier. »*

**Prochaine séance  
du conseil  
d'administration :**

Mercredi 31 janvier 2018  
à Sept-Îles

## MISE À JOUR DE L'ORGANIGRAMME DU CISSS DE LA CÔTE-NORD

Les administrateurs ont approuvé les changements apportés à l'organigramme du CISSS de la Côte-Nord, soit l'ajout d'un poste de directeur général adjoint et de quatre postes de coordonnateurs de territoires, en Haute-Côte-Nord, à Port-Cartier, en Basse-Côte-Nord et à Fermont. Ces ajouts permettront de pallier certaines problématiques rencontrées quant à la gestion quotidienne dans ces différents milieux.

## ADOPTION DE LA POLITIQUE POUR UN ENVIRONNEMENT SANS FUMÉE

Le conseil d'administration a adopté la Politique pour un environnement sans fumée, qui présente les grandes orientations du CISSS de la Côte-Nord en lien avec la Loi concernant la lutte contre le tabagisme. Un plan d'action sera par la suite élaboré afin d'identifier les éléments de mise en œuvre.

Le but principal de la politique est, qu'au plus tard le 26 novembre 2022, l'établissement soit sans fumée à l'extérieur et à l'intérieur. Certaines exceptions sont prévues, notamment en ce qui a trait aux centres d'hébergement de soins et de longue durée (CHSLD), qui peuvent être dotés d'un fumoir conforme, mais qui pourrait être fermé éventuellement, après analyse de la situation et certaines consultations. Pour les unités de psychiatrie, il est aussi possible de conserver les fumoirs existants, tout en prévoyant une fermeture progressive dans un délai de trois à cinq ans, selon la faisabilité organisationnelle et après analyse de la situation et les consultations pertinentes.

La politique répond à une obligation gouvernementale, soit l'adoption, au plus tard le 26 novembre 2017, d'une politique concernant la lutte contre le tabagisme visant à établir un environnement sans fumée.

*« En vertu de cette politique, l'usage du tabac et de la cigarette électronique sur les terrains extérieurs du CISSS de la Côte-Nord sera restreint progressivement jusqu'à interdiction complète de fumer. »*

## AIDE FINANCIÈRE DE 415 100 \$ À DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Le conseil d'administration a autorisé la répartition d'une somme de 415 100 \$ octroyée par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) afin de rehausser le financement de 24 organismes communautaires.

Une somme de 319 100 \$ vise l'amélioration de l'accès aux services et aux activités des organismes. Ce financement est distribué à des organismes de la région déjà financés par le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) en fonction de balises ministérielles et de certains critères d'éligibilité.

Un second montant de l'ordre de 96 000 \$ provenant d'une enveloppe spécifique dans le cadre du plan d'investissement en soutien à domicile longue durée est aussi octroyé à des organismes de la région.

### PSOC

|  |           |
|--|-----------|
| Action Autisme et TED HCN Manicouagan                      | 28 020 \$ |
| Association des aidants naturels de la Côte-Nord           | 1 508 \$  |
| Association des handicapés adultes de la Côte-Nord inc.    | 39 302 \$ |
| Association des parents PANDA Manicouagan                  | 23 028 \$ |
| Association des troubles anxieux de la Côte-Nord           | 6 198 \$  |
| Association nord-côtière de l'autisme et des TED (ANCATED) | 2 707 \$  |
| Centre de dépannage des Nord-Côtiers                       | 22 577 \$ |
| Comptoir alimentaire de Sept-Îles                          | 15 427 \$ |
| Comptoir alimentaire L'Escale                              | 5 130 \$  |
| Éki-Lib Santé Côte-Nord                                    | 28 245 \$ |
| La popote roulante « Les Délices Maisons »                 | 5 602 \$  |
| L'Association Épilepsie Côte-Nord inc.                     | 8 802 \$  |
| L'Âtre de Sept-Îles  | 23 284 \$ |
| Module d'épanouissement à la vie Sacré-Cœur (secteur BEST) | 6 617 \$  |
| Ressource de réinsertion « Le Phare »                      | 29 647 \$ |
| Transit Sept-Îles  | 62 496 \$ |
| Unité Domrémy de Baie-Comeau inc.                          | 10 510 \$ |

### Soutien à domicile longue durée

|  |           |
|--|-----------|
| Association des aidants naturels de la Côte-Nord | 4 405 \$  |
| Centre d'action bénévole de la Minganie          | 10 051 \$ |
| Comité des bénévoles de Tadoussac                | 2 722 \$  |
| Comité de bénévoles Bergeronnes                  | 2 782 \$  |
| Comité de bénévoles Escoumins                    | 2 782 \$  |
| Comité de bénévoles Sacré-Cœur                   | 2 782 \$  |
| Club des Citoyens Séniors de Chevery             | 3 791 \$  |
| La popote roulante « Les Délices Maisons »       | 6 555 \$  |
| Société Alzheimer de la Côte-Nord                | 60 130 \$ |

## FORMATION D'UN COMITÉ CONSULTATIF À PORT-CARTIER

Le conseil d'administration a confirmé la nomination de sept personnes en vue de la formation d'un comité consultatif à Port-Cartier, dont le mandat sera de formuler des recommandations au conseil d'administration du CISSS sur les moyens à mettre en place pour préserver le caractère culturel, historique, linguistique ou local de l'ex-Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Port-Cartier. Ces personnes sont Mmes Carole Chevarie, Marie Corbey, Juanita Cormier, Francine Girard, Danielle Beaupré, Mélanie Boulay et M. Serge Desrosiers.

Il s'agit de sept candidatures reçues par le CISSS de la Côte-Nord après avoir consulté le milieu port-cartois afin de former ce comité, tel que requis par le ministre de la Santé et des Services sociaux en vertu de l'article 148 (2<sup>e</sup> alinéa) de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux.

## RÉVISION DU PLAN RÉGIONAL DE SÉCURITÉ CIVILE – MISSION SANTÉ

Le CISSS de la Côte-Nord a procédé à la révision du Plan régional de sécurité civile – mission santé (PRSC-MS). Il s'agit d'une mise à jour du document adopté en 2009 afin de refléter les changements engendrés par la création du CISSS et les modifications effectuées à la mission santé par le MSSS et ses partenaires.

Le PRSC-MS s'adresse principalement aux gestionnaires et intervenants du CISSS de la Côte-Nord et à ceux des partenaires du réseau de la santé, qui auront à intervenir lors de situations de sinistre. Il dicte la réponse que le réseau doit donner face à un tel événement et illustre aussi les rôles et les responsabilités entre les différents acteurs afin que la réponse soit coordonnée. La mission santé a comme objectif principal de préserver la vie, la santé et le bien-être des personnes avant, pendant et après un sinistre, tel qu'un feu de forêt, une inondation ou un glissement de terrain.

*« Au cours des dernières années, la Côte-Nord a été touchée par des situations de sinistre telles que des feux de forêt, des glissements de terrain et des fermetures de route en raison des crues printanières. »*

## PRIX D'EXCELLENCE DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Le CISSS de la Côte-Nord a soumis une candidature en vue de la 35<sup>e</sup> édition des Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux, soit *Le congrès sur la médecine d'urgence en région*, un événement qui se tient depuis 13 ans à Les Escoumins. La candidature est présentée dans le domaine « Valorisation et mobilisation des ressources humaines » de la catégorie réservée aux établissements.

Les lauréats seront dévoilés à l'occasion d'une cérémonie qui aura lieu au printemps 2018 en présence du ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Gaétan Barrette, et de la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, madame Lucie Charlebois.

Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
de la Côte-Nord

Québec

835, boulevard Jolliet  
Baie-Comeau (Québec) G5C 1P5  
Téléphone : 418 589-9845  
Télécopieur : 418 589-8574

Visitez notre site Web :  
[www.ciass-cotenord.gouv.qc.ca](http://www.ciass-cotenord.gouv.qc.ca)

Ce bulletin d'information est réalisé par le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord. Il présente les décisions prises dans le cadre des séances du conseil d'administration.

Toute reproduction est autorisée à condition de mentionner la source.

Pour toute information supplémentaire sur un des sujets traités, veuillez communiquer avec le Service des communications au **418 589-9845, poste 252268**.